

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	<b>Version (Révision) :</b>	3.0.0 (2.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0154__001	<b>Date d'édition :</b>	11.01.2018
<b>Date d'exécution :</b>	11.01.2018		

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Gel Décapant  
(Abbeizer Intensiv) (0154\_\_001)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

**Catégories de produits [PC]**

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

**Secteur d'utilisation**

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

decotric GmbH

**Rue :** Im Schedetal 1

**Code postal/Lieu :** 34346 Hann. Münden

**Téléphone :** +49 (0)5541 7003-02

**Telefax :** +49 (0)5541 7003-50

**Contact pour informations :**

E-mail (personne compétente) : [sds@decotric.de](mailto:sds@decotric.de)

Site web : [www.decotric.de](http://www.decotric.de)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Flamme (GHS02) · Point d'exclamation (GHS07)

**Mention d'avertissement**

Attention

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	<b>Version (Révision) :</b>	3.0.0 (2.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0154__001	<b>Date d'édition :</b>	11.01.2018
<b>Date d'exécution :</b>	11.01.2018		

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans la réglementation locale / nationales du point de collecte des déchets.

### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 2.3 Autres dangers

Aucune

### 2.4 Indications diverses

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description

Composée de: Diméthylsulfoxyde, ester, agents de surface et additifs.

#### Composants dangereux

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485493-29 ; N°CE : 204-658-1; N°CAS : 123-86-4

Poids : ≥ 25 - < 50 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 STOT SE 3 ; H336

DIMÉTHYLSULFOXYDE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119431362-50 ; N°CE : 200-664-3; N°CAS : 67-68-5

Poids : ≥ 25 - < 30 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

DBE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475445-32 ; N°CE : 906-170-0

Poids : ≥ 10 - < 25 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

BUTANONE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457290-43 ; N°CE : 201-159-0; N°CAS : 78-93-3

Poids : ≥ 2,5 - < 10 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336

C13-ALCOOL POLYÉTHYLÈNE-GLYKOL(5-6EO) GRAS ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119976362-32 ; N°CE : 500-241-6; N°CAS : 69011-36-5

Poids : < 2,5 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Chronic 3 ; H412

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	<b>Version (Révision) :</b>	3.0.0 (2.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0154__001	<b>Date d'édition :</b>	11.01.2018
<b>Date d'exécution :</b>	11.01.2018		

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39-0003 ; N°CE : 918-481-9

Poids :  $\geq 1 - < 1,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

### Indications diverses

Voir remarque P (benzène < 0,1 %), annexe VI de la CE-directive 1272/2008/EG concernant le/les hydrocarbure(s) mentionné(s) ci-dessus, c'est pourquoi le marquage avec H350 est néant.

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

<b>Nom commercial du produit :</b>	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	<b>Version (Révision) :</b>	3.0.0 (2.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0154__001	<b>Date d'édition :</b>	11.01.2018
<b>Date d'exécution :</b>	11.01.2018		

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

**Température de stockage recommandée :** Conserver à l'écart des contenants alimentaires / alimentaires.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL ( EC )

:

Valeur seuil : 300 ppm / 900 mg/m<sup>3</sup>

Version : 08.06.2000

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA ( EC )

:

Valeur seuil : 200 ppm / 600 mg/m<sup>3</sup>

Version : 08.06.2000

<b>Nom commercial du produit :</b>	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	<b>Version (Révision) :</b>	3.0.0 (2.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0154__001	<b>Date d'édition :</b>	11.01.2018
<b>Date d'exécution :</b>	11.01.2018		

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN374) du matériel suivant:

Caoutchouc butyle

Épaisseur des gants: > 0,5 mm

Temps de passage: >= 8h, le temps de port: max: 8h

ou

polychloroprène

Épaisseur des gants:> 0,5 mm

Temps de passage: 4 - 8 heures, le temps de port: max: 4h

Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

##### Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

#### Protection respiratoire

##### Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État :** liquide: Pâte

**Couleur :** opaque

#### Odeur

fruité

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )	Aucune donnée disponible
<b>Point d'ébullition:</b>	( 1013 hPa )	79 °C
<b>Point éclair :</b>		27 °C Brookfield
<b>Température d'ignition :</b>		270 °C
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>		1,8 Vol-%
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>		10,4 Vol-%
<b>Pression de vapeur :</b>	( 20 °C )	13 hPa
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	1 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )	émulsifiable
<b>pH :</b>		non applicable

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



<b>Nom commercial du produit :</b>	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	<b>Version (Révision) :</b>	3.0.0 (2.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0154__001	<b>Date d'édition :</b>	11.01.2018
<b>Date d'exécution :</b>	11.01.2018		

<b>Temps d'écoulement :</b>	( 23 °C )	>	90 s	ISO gobelet 6 mm
<b>Valeur de COV :</b>		<	960 g/l	

## 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Gaz/vapeurs, inflammable

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets aigus

Aucune donnée disponible

#### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	10760 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 14500 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	3300 mg/kg

#### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

#### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 14000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 4000 mg/kg

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Gel Décapant  
(Abbeizer Intensiv)

**Numéro du produit :** 0154\_\_001      **Version (Révision) :** 3.0.0 (2.0.0)

**Date d'exécution :** 11.01.2018      **Date d'édition :** 11.01.2018

Paramètre : DL50 ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 5000 mg/kg

### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 21 mg/l

Temps d'exposition : 4 h  
Paramètre : CL50 ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Souris  
Dose efficace : 40 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h

### Effet irritant et caustique

Aucune donnée disponible

#### Iritation primaire de la peau

Paramètre : Irritation primaire de la peau ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )  
Paramètre : Lapin  
Temps d'exposition : 24 h  
Résultat : irritation de la peau

#### Irritation des yeux

Paramètre : Irritation des yeux ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )  
Paramètre : Lapin  
Résultat : irritation modérée des yeux

### Sensibilisation

Aucune donnée disponible

#### En cas de contact avec la peau

Paramètre : Irritation primaire de la peau ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )  
Paramètre : Lapin  
Temps d'exposition : 24 h  
Résultat : irritation de la peau

### Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

#### Cancerogénité

Aucune donnée disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Aucune donnée disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune donnée disponible

### Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

## 11.5 Informations complémentaires

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	Version (Révision) :	3.0.0 (2.0.0)
Numéro du produit :	0154__001	Date d'édition :	11.01.2018
Date d'exécution :	11.01.2018		

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

##### Toxicité aquatique

###### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre :	EC50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Espèce :	Algues
Paramètres d'évaluation :	(Scenedesmus subspicatus)
Dose efficace :	674 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Paramètre :	EC50 ( ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4 )
Espèce :	Daphnie
Paramètres d'évaluation :	Puce d'eau (Daphnia magna)
Dose efficace :	72,8 mg/l
Temps d'exposition :	24 h
Paramètre :	EC50 ( DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5 )
Espèce :	Daphnie
Paramètres d'évaluation :	Puce d'eau (Daphnia magna)
Dose efficace :	27500 mg/l
Paramètre :	EC50 ( DIMÉTHYLSULFOXYDE ; N°CAS : 67-68-5 )
Espèce :	Algues
Paramètres d'évaluation :	Lepomis macrochirus
Dose efficace :	> 400000 mg/l
Temps d'exposition :	96 h

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

#### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

##### Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



**Nom commercial du produit :** Gel Décapant  
(Abbeizer Intensiv)  
**Numéro du produit :** 0154\_\_001  
**Date d'exécution :** 11.01.2018  
**Version (Révision) :** 3.0.0 (2.0.0)  
**Date d'édition :** 11.01.2018

**Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV**

**Code des déchets produit**

État de livraison:

14 06 03

Utilisé:

08 01 17

**Désignation des déchets**

État de livraison:

autres solvants et mélanges de solvants

Utilisé:

déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

**Code des déchets conditionnement**

15 01 02

**Désignation des déchets**

emballages en matières plastiques

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

ONU 1263

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

**Transport maritime (IMDG)**

PAINT RELATED MATERIAL

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

PAINT RELATED MATERIAL

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

**Classe(s) :** 3

**Code de classification :** F1

**Danger n° (code Kemler) :** 30

**Code de restriction en tunnel :** D/E

**Réglementations particulières :** 640E · LQ 7 · E 1 · Transport dans des conteneurs d'une capacité maximale de 450 litres ne sont pas soumis aux prescriptions de ADR/RID.

**Étiquette de danger :** 3

**Transport maritime (IMDG)**

**Classe(s) :** 3

**Numéro EmS :** F-E / S-E

**Réglementations particulières :** LQ 5 I · E 1 · IMDG 2.3.2.5 (<= 30 l)

**Étiquette de danger :** 3

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

**Classe(s) :** 3

**Réglementations particulières :** E 1

**Étiquette de danger :** 3

**14.4 Groupe d'emballage**

III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID) :** Non

**Transport maritime (IMDG) :** Non

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) :** Non

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



**Nom commercial du produit :** Gel Décapant  
(Abbeizer Intensiv)  
**Numéro du produit :** 0154\_\_001  
**Date d'exécution :** 11.01.2018  
**Version (Révision) :** 3.0.0 (2.0.0)  
**Date d'édition :** 11.01.2018

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**14.8 Informations complémentaires**

Ce produit n'est pas soumis à l'ADR, classe 3, voir ADR, chapitre 2.2.3.1.5.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations EU**

**Autres réglementations (UE)**

**Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004**

- contient: < 5% agents de surface non ioniques, < 5% hydrocarbures aliphatiques
- [www.decotric.de](http://www.decotric.de), [info@decotric.de](mailto:info@decotric.de)

**Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures**

Directive DecoPaint (2004/42/CE): - n'est pas soumis à cette directive.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

**15.3 Informations complémentaires**

Aucune

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**16.1 Indications de changement**

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux

**16.2 Abréviations et acronymes**

Aucune

**16.3 Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune

**16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune information disponible.

**16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**16.6 Indications de stage professionnel**

Aucune

**16.7 Informations complémentaires**

Aucune

## Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Gel Décapant (Abbeizer Intensiv)	<b>Version (Révision) :</b>	3.0.0 (2.0.0)
<b>Numéro du produit :</b>	0154__001	<b>Date d'édition :</b>	11.01.2018
<b>Date d'exécution :</b>	11.01.2018		

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---